

## INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

### Cycle 2

#### Horaires

- En 2008 :
  - Pas d'horaire défini.
- En 2007 :
  - 0 h 30 (débat hebdomadaire).
- En 2002 :
  - 0 h 30 (débat hebdomadaire).

#### Contenu & démarche

##### LES NOUVEAUTES 2008

- La discipline VIVRE ENSEMBLE est remplacée par **l'INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE**.
- Suppression du débat hebdomadaire de 0h30.
- Le programme est détaillé en quatre points : les principes de morale, l'usage des règles de vie collective (formules de politesse, vouvoiement...), éducation à la santé et à la sécurité, reconnaissance et respect des emblèmes et symboles de la République.
- Suppression de l'élaboration collective des règles de vie : «  **Ils approfondissent l'usage des règles de vie collective découvertes à l'école maternelle.** »

- En 2007 :

Quelques changements :

- Un nouveau paragraphe est ajouté, consacré à la nécessité de donner aux élèves la possibilité de s'investir dans des projets personnels afin de développer leur capacité d'initiative. Il faudra rechercher la participation des parents dans le cadre de ces projets.
- La durée du débat hebdomadaire (30 minutes) est précisée.
- L'injonction concernant la mise en place des règles de vie collective est plus forte : «  **l'enfant doit comprendre...**  », «  **Toutes les situations vécues à travers les apprentissages doivent favoriser le développement d'une attitude responsable**  ».
- Dans le tableau récapitulatif sont reprises et précisées les connaissances et capacités concernant :
  - les règles de vie dans la classe,
  - la règle de sécurité au niveau de l'enfant (routière, domestique, face à l'agression d'un adulte, etc.),
  - les gestes de premiers secours,
  - la santé
- Dans ce même tableau est rajouté un paragraphe concernant les attitudes attendues.

- En 2002 :

##### CONTINUER A CONSTRUIRE SA PERSONNALITE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE SCOLAIRE

- Les activités visent à rendre harmonieuse la vie collective de la classe. Petit à petit, au fil des soucis quotidiens rencontrés dans l'école, l'élève perçoit que les règles de vie ne sont pas arbitrairement définies, mais décidées de manière réfléchie et collective par le groupe qui va les accepter. Il approche quelques règles nécessaires au bien-être de chacun dans le respect des autres. Il prend conscience que certaines contraintes de la vie collective sont les garantes de la liberté de chacun.

## **SE CONSTRUIRE COMME SUJET ET COMPRENDRE SA PLACE DANS LE GROUPE A TRAVERS LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX**

- Vivre ensemble dans son quartier

L'élève donne du sens et prend ses marques dans la rue, le quartier, les complexes sociaux, commerciaux et culturels qui l'environnent. Il saisit le rôle de quelques acteurs de la société qui l'entoure : éducateurs sportifs, postiers, commerçants, agents de la circulation, bibliothécaires... Il perçoit que de nouvelles règles, de nouvelles contraintes s'imposent à lui et qu'il se doit de les maîtriser.

- Vivre ensemble dans une communauté large : la France

L'élève forge une première identité nationale en découvrant quelques grands symboles de la République, quelques grandes fêtes, commémorations et événements, comme les grands rendez-vous sportifs.

- Vivre ensemble sur la planète.

L'élève s'intéresse au reste du monde à travers quelques événements de l'actualité, mais aussi, grâce à la présence d'élèves ressortissant d'autres pays. Il découvre la richesse et la diversité des cultures du monde et l'unité de l'Humanité. Il fait l'expérience de premières formes de solidarités.